



L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-six janvier à dix-sept heure trente,
Le conseil municipal de la commune de DOURBIES, régulièrement convoqué
s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi,
sous la présidence de Mme LEBEAU Irène, maire.
Date de convocation du Conseil Municipal le 18 janvier 2024

Nombre de Conseillers :	
En exercice	10
Présents	9
Procuration	0
Votants	9

Étaient présents : Mmes LEBEAU Irène, THERIC Corinne, JOSSINET Gaëlle,
Mrs RAGUES Christian, ESCANDE Renaud, BALSAN Laurent, PONCELET
Jean-Marie, ALBE Jean-Luc, SAUVAIRE Marc

Absents : THION Jean-Claude

Procurations :

Vote :

Pour : 9

Abstention : 0

Contre : 0

SAISINE CONSEIL SOCIAL TERRITORIAL MODIFICATION DU RÉGIME DES ASTREINTES

La commune a mis en place des astreintes d'exploitation et de sécurité pour les employés communaux le 02 juillet 2022.

Les astreintes techniques telles que définies dans la délibération ne concernaient que les week-ends. Suite à la mise en place du Plan Communal de Sauvegarde il est nécessaire qu'elles couvrent la semaine soit du lundi 7h30 au lundi suivant, 7h30.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- accepte cette proposition
- charge Mme le maire de consulter le Comité Technique pour avis et de signer tout document s'y rapportant.

Fait et délibéré en Mairie, le 26 janvier 2024

Mme le Maire
Irène LEBEAU

